

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 13 JANVIER 2014 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Karen Zajdman, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning, et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur Général et Me Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2014-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :

10.8 - Rémunération des cadres – 2014.

Adoptée

2014-002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la Conseillère Karen Zajdman, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 décembre 2013 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2014-003

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT l'article 11.1 du Règlement de zonage n° 727 qui stipule que le conseil doit désigner, par résolution, les membres du Comité de démolition et que ladite résolution doit désigner l'un d'entre eux comme président du comité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution remplace la résolution n° 2009-266 adoptée le 16 novembre 2009, la résolution no. 2010-532 adoptée le 23 août 2010 et la résolution no. 2012-076 adoptée le 19 mars 2012;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Comité de démolition :

Leon Elfassy, conseiller municipal, président du comité
Michael Goldwax, conseiller municipal
Warren Budning, conseiller municipal;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QU'en cas d'absence d'un ou plusieurs membres lors d'une réunion du Comité de démolition, le Maire peut convoquer le ou les substituts suivants pour remplacer un ou des membres du comité en cas d'absence :

1^{er} substitut – Karen Zajdman, conseillère municipale

2^e substitut – Jack Edery, conseiller municipal; et

- QUE le *Chef de Division Urbanisme et Inspection des bâtiments* soit nommé Secrétaire du Comité et que *l'Inspecteur en bâtiments* soit nommé le substitut du Secrétaire en son absence.

Adoptée

2014-004

SIGNATURE DU BAIL POUR LE CAFÉ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE IRVING L.ADESSKY – PARC HAMPSTEAD

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Jack Edery, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- De reporter l'adoption de ce sujet à une séance subséquente du Conseil.

Adoptée

2014-005

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 807 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET CONDUITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Michael Goldwax qu'il y aura adoption du règlement n° 807 intitulé : «Règlement concernant l'adoption d'un code d'éthique et conduite des membres du Conseil de la Ville de Hampstead», lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 807.

2014-006

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 747-23 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 747 DÉCRÉTANT LES TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR LE PRINTEMPS / ÉTÉ 2014

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 747-23 a été donné lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le Règlement n° 747-23 intitulé : «Règlement modifiant le règlement n° 747, décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour le printemps/été 2014».

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2014-007

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 804-1 CONCERNANT L'OPÉRATION CADASTRALE

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 804-1 concernant l'opération cadastrale.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 804-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2014-008

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 804-1 CONCERNANT L'OPÉRATION CADASTRALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 804-1 concernant l'opération cadastrale et déclarent l'avoir lu;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 804-1 amendera le règlement d'opération cadastrale n° 804 afin de modifier l'article 3.3.1 concernant la cession pour fins de parcs;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 125 (2) de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead délègue à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation à venir;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par la Conseillère Karen Zajdman, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le projet de Règlement n° 804-1 concernant l'opération cadastrale.

Adoptée

2014-009

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 743-4 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 743 CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 743-4 a été donné lors de la séance ordinaire du 18 novembre ;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le Règlement n° 743-4 intitulé : « Règlement modifiant le règlement n° 743 concernant le Comité Consultatif d'Urbanisme ».

Adoptée

2014-010

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 17 DÉCEMBRE 2013

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 17 décembre 2013.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par la Greffière.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2014-011

DEMANDE D'APPROBATION AFIN DE PERMETTRE L'AJOUT D'UN TROISIÈME ÉTAGE (GRENIER) À UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ SITUÉ AU 135, CHEMIN FINCHLEY LOT NO. : 2 089 110, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- De reporter l'adoption de ce sujet à une séance subséquente du Conseil.

Adoptée

2014-012

DEMANDE D'APPROBATION AFIN D'AUTORISER LES CHANGEMENTS APPORTÉS À UN PROJET PRÉCEDEMMENT APPROUVÉ QUI CONSISTAIT EN UN AGRANDISSEMENT. LESDITS CHANGEMENTS INCLUENT L'AGRANDISSEMENT DE LA TERRASSE, L'AJOUT D'UN BALCON AU CÔTÉ DROIT DE LA MAISON, LES MODIFICATIONS AU VESTIBLUE PROPOSÉ, LA LARGEUR ADDITIONNELLE DE L'ALLÉE VÉHICULAIRE ET CE, À UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 5642 CHEMIN QUEEN MARY LOT NO. : 2 089 468, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des modifications aux plans et élévations, afin d'autorisé des changements aux plans précédemment approuvés pour un projet d'agrandissement d'un bâtiment unifamilial détaché existant au 5642, Chemin Queen-Mary et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 décembre 2013, soit *refusé* à la recommandation du CCU. Les modifications ne sont pas conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et ne respectent pas les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

SUSPENSION

À 20h57, Monsieur le Maire suspend la présente séance.

À 21h09 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

2014-013

DEMANDE D'APPROBATION AFIN DE PERMETTRE UN AGRANDISSEMENT EN COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 172, CHEMIN FINCHLEY LOT NO. : 2 089 346 ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour l'approbation afin de permettre un agrandissement en cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché situé au 172 Chemin Finchley et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 décembre 2013 soit **approuvé** à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

2014-014

DEMANDE D'APPROBATION AFIN DE PERMETTRE UN AGRANDISSEMENT AU CÔTÉ GAUCHE ET À L'ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ SITUÉ AU 5579, CHEMIN QUEEN MARY LOT NO. : 2 088 799 ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour l'approbation afin de permettre un agrandissement au côté gauche et à l'arrière d'un bâtiment unifamilial détaché situé au 5579 Chemin Queen Mary et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 décembre 2013 soit **approuvé** à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

2014-015

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de décembre 2013 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} décembre 2013 au 31 décembre 2013, au montant de 1 146 671,10 \$ est par la présente approuvée (630 058,74 \$ pour les chèques et 516 612,36 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2014-016

APPROBATION DE CONTRAT D'EMBAUCHE DE MME ANNE ROY À TITRE DE « GESTIONNAIRE DE LA QUALITÉ DE SERVICES MUNICIPAUX »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead désire combler le poste de Gestionnaire de la qualité de services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et la directrice des ressources humaines recommandent l'embauche de **Mme Anne Roy** pour combler ce poste;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'APPROUVER l'embauche contractuelle de Mme **ANNE ROY** à titre de «**GESTIONNAIRE DE LA QUALITÉ DE SERVICES MUNICIPAUX**» en date du 14 janvier 2014 aux conditions décrites dans le contrat signé le 19 décembre 2013 par Madame Roy et la Ville, représentée par son Directeur général, contenues dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines;

Le certificat du trésorier no 13-57, daté du 20 décembre 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-017

EMBAUCHE CONDITIONNELLE DE MONSIEUR RÉGENT BÉLANGER À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 7, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'embaucher **MONSIEUR REGENT BÉLANGER** à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead, et
- QUE cette embauche est conditionnelle au respect des conditions décrites dans la lettre d'entente signée entre le SCFP Local 301 et la Ville de Hampstead contenue dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines;

Le certificat du trésorier no 13-56, daté du 20 décembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-018

EMBAUCHE CONDITIONNELLE DE MONSIEUR FRANCISCO MARTIN VELA-SUAREZ À TITRE DE "PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Préposé à l'entretien-chauffeur", groupe de traitement 6, au département des loisirs et services communautaires est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'embaucher **MONSIEUR FRANCISCO MARTIN VELA-SUAREZ** à titre de "Préposé à l'entretien-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead, et
- QUE cette embauche est conditionnelle au respect des conditions décrites dans la lettre d'entente signée entre le SCFP Local 301 et la Ville de Hampstead contenue dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines;

Le certificat du trésorier no 13-52, daté du 20 décembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2014-019

EMBAUCHE DE MONSIEUR JOSE MARTEL À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 7, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'embaucher MONSIEUR JOSE MARTEL à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SFCP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-54, daté du 20 décembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-020

EMBAUCHE DE MONSIEUR PIERRE-YVES CLAIROUX À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 7, au département des travaux publics est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'embaucher MONSIEUR PIERRE-YVES CLAIROUX à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SFCP, section locale 301, et la Ville de Hampstead.

Le certificat du trésorier no 13-55, daté du 20 décembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-021

EMBAUCHE DE MONSIEUR JEAN-SEBASTIEN BRUNET À TITRE DE "PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN-CHAUFFEUR"

ATTENDU QU'un (1) poste permanent de "Préposé à l'entretien-chauffeur", groupe de traitement 6, au département des loisirs et services communautaires est présentement vacant;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'embaucher MONSIEUR FRANCISCO MARTIN VELA-SUAREZ à titre de "Préposé à l'entretien-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SFCP, section locale 301, et la Ville de Hampstead;

Le certificat du trésorier no 13-53, daté du 20 décembre 2013, émis par le trésorier, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2014-022

APPROBATION DU PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE M. MEGAL JOHNSON À TITRE D' "AGENT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE"

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un agent à la sécurité publique, pour le remplacement temporaire lors des absences diverses;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a approuvé l'embauche temporaire de M. Megal Johnson pour une période n'excédant pas le 2 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, le commandant à la sécurité publique et la conseillère en ressources humaines recommandent le prolongement de l'embauche temporaire de **M. MEGAL JOHNSON** pour effectuer des remplacements lors des absences diverses;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'APPROUVER le prolongement de l'embauche temporaire de **M. MEGAL JOHNSON** à titre d' "**AGENT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**" pour une période n'excédant pas le 30 avril 2014, sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead;

QUE le certificat du trésorier no 14-01, daté du 9 janvier 2014, a été émis par le trésorier et atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-023

RÉMUNÉRATION DES CADRES - 2014

Il est proposé par la Conseillère Karen Zajdman, appuyée par le Conseiller Jack Edery, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- DE ratifier les recommandations du directeur général relativement aux ajustements de la rémunération des cadres pour l'année 2014, effectifs à compter du 1^{er} janvier 2014, le tout conformément à la « Politique de rémunération des cadres » de la Ville de Hampstead adoptée le 19 décembre 2011, sous la résolution no. 2011-957.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-024

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg _____
Dr. William Steinberg, Mayor

(s) Nathalie Lauzière _____
M^e Nathalie Lauzière, Town Clerk